

Travail du dimanche

LA MESSE N'EST TOUJOURS PAS DITE

Suite à l'annulation par les tribunaux administratif de plusieurs Zone touristiques internationales (ZTI), les élus LR et LREM du conseil de Paris souhaitent étendre à l'ensemble de la capitale la possibilité pour les magasins d'ouvrir le dimanche et le soir. Quel impact pour le petit commerce ?

Julien Descalles

Trois ans après la mise en application de la loi Macron, notamment au sein des dix Zones touristiques internationales (ZTI) parisiennes, le débat fait toujours rage : l'ouverture des magasins le dimanche est-elle bénéfique ou néfaste pour le petit commerce parisien ? Pour ses partisans, pas de doute, les retombées sont positives. « *Dans un contexte de compétition avec d'autres métropoles européennes - Londres, Milan... -, cette dérogation a répondu aux attentes des touristes, présents un nombre de jours limités dans la capitale, et à celle des habitants dont le rythme et les habitudes de consommation ont évolué. Ouvrir le dimanche est aussi un moyen de faire face à la concurrence de l'e-commerce, disponible 24h/24* », juge ainsi le conseiller municipal et métropolitain Jean-Baptiste de Froment (LR).

Le rapporteur de la mission d'information et d'évaluation sur le travail dominical et nocturne à la mairie en 2014 défend d'ailleurs l'extension du travail dominical à l'ensemble du territoire parisien. Une mesure portée également par une vingtaine de députés macronistes, sur laquelle pourrait légiférer le Parlement au premier semestre 2019. Avec la bénédiction de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris, comme le souligne son vice-président, Gérald Barbier : « *Le zonage actuel est non seulement un capharnaüm illisible pour les consommateurs, mais il provoque des distorsions de concurrence entre les commerçants dans et hors ZTI. Pourquoi dès lors ne pas traiter Paris comme un seul et même territoire ?* »

Guerre des chiffres

Les hérauts du travail du dimanche avancent bilans et projections flatteurs en matière de croissance et de créations d'emplois : les grands magasins affichent ainsi une hausse de 10 % de leurs chiffres d'affaires par an, les Galeries Lafayette annoncent 600 embauches et la CCI d'Île-de-France projette la création de 15 000 emplois franciliens en cas d'extension de la mesure. Des chiffres contestés un à un par Éric Scherrer (UNSA-Commerce), membre de l'intersyndicale Clic-P, qui a obtenu au printemps dernier l'annulation de la ZTI Olympiades (13e) par le tribunal administratif de Paris : « *Les gains économiques sont avant tout dû au retour des touristes après les attentats ; quant aux créations d'emplois, elles ne tiennent tout simplement pas compte des départs survenus dans le même temps. Selon les chiffres obtenus par la voie syndicale, moins de 300 postes ont été créés depuis 2015 pour l'ensemble des Grands Magasins ! Dont 74 pour les Galeries Lafayette... Et encore, aucune étude globale ne recense les destructions d'emplois chez les petits commerçants depuis son application.* » Et de citer l'exemple italien, où la Fédération du commerce estime à 90 000 les pertes d'emplois dans le commerce indépendant causées par l'ouverture dominicale...

Droits photo : © Ville de Sceaux

Retrouvez la suite de l'article dans le dernier numéro du Magazine Grand Paris, disponible en kiosque ou par [abonnement](#)